

## Addenda n° 1 – À LA SOLLICITATION 5000017739

Aux fins de la fourniture et de l'installation de toilettes préfabriquées

- L'entrepreneur/fournisseur doit avoir 7 ans d'expérience dans la construction et la livraison de toilettes préfabriquées accessibles et autonomes.
- Veuillez présenter au moins trois 3 références pour la fourniture et l'installation d'unités de toilettes préfabriquées accessibles et autonomes.

### **Big Creek**

L'emplacement final des toilettes sur le site sera décidé et finalisé sur place avec le soumissionnaire gagnant.

#### Civil

1. Il n'y a aucun renseignement géotechnique actuellement disponible. Ajouter 300 mm de matériau granulaire « B » sous les 150 mm de matériel granulaire « A » et compacter le tout à 98 %. L'entrepreneur creusera jusqu'à une profondeur de 450 mm et remblaira avec le matériau granulaire compacté. Avant le remblai, une inspection du sous-sol sera requise; si l'on juge que la matière du sous-sol n'est pas convenable, des instructions de suivi seront données. Tout ajout à la portée du travail constituera un ajout au contrat et sera traité comme une condition du site.
2. L'entrepreneur est responsable de concevoir une fondation convenable pour soutenir ce bâtiment. L'entrepreneur assumera ces coûts et tous les coûts associés à ce travail.
3. Toute la construction et toutes les activités de construction doivent être limitées au littoral de la digue. Le cours d'eau doit être protégé de toute incidence des activités de construction en tout temps.
4. Tout remblayage supplémentaire ou enrochement requis pour consolider l'unité sur le littoral excédant ce qui a été précédemment inscrit dans les documents d'appel d'offres sera considéré comme un surplus en raison des conditions du site.
5. Remblayer sous l'unité préfabriquée conformément aux documents de l'appel d'offres pour s'assurer qu'il n'y a aucun vide et faire office de contrôle animalier.
6. Enlever et déplacer la clôture, la porte et les piquets de clôture existants pour permettre l'installation du bâtiment entre la station de pompage et la tour d'observation actuelles.
7. Enlever et déplacer le monument en pierre.

#### Exigences supplémentaires en matière d'électricité

1. Utiliser un câble direct enfoui pour alimenter les toilettes depuis la station de pompage. La digue est constituée principalement d'argile et de roches.
2. Prévoir une longueur de 10 m entre les points de connexion de la distribution électrique.
3. Il convient de noter qu'il y a une capacité de réserve suffisante dans les panneaux existants pour un disjoncteur bipolaire de 40 ampères pour desservir les nouvelles toilettes. Changer la taille de disjoncteur de 60 ampères précédemment inscrite pour l'alimentation des toilettes pour 40 ampères.
4. Remplacer le panneau électrique existant de 100 ampères par un nouveau panneau de 100 ampères. Un panneau électrique Square D et un nouvel interrupteur de déconnexion.

5. Organiser l'interruption du service d'Hydro pour permettre l'installation du nouveau panneau électrique et de l'interrupteur de déconnexion.
6. Fournir de nouveaux disjoncteurs pour combler les nouveaux besoins en matière d'alimentation et pour remplacer les disjoncteurs existants.
7. Rattacher les services électriques existants au nouveau panneau Square D.
  - a. La prise de courant requiert un disjoncteur de 20 ampères
  - b. La pompe requiert un disjoncteur bipolaire de 60 ampères
8. Calculer les besoins d'alimentation pour la nouvelle unité préfabriquée et mesurer le système de distribution et les exigences de mise à la terre.
9. Supprimer les exigences et l'équipement liés au chauffage et à la réfrigération.
10. Supprimer les exigences et l'équipement liés au ventilateur d'extraction, permettre une ventilation naturelle de la pièce pour réduire au minimum l'accumulation de chaleur.
11. S'assurer que toute la distribution électrique respecte les plus récents codes en matière d'électricité et les exigences de l'Office de la sécurité des installations électriques.
12. Fournir et payer le permis électrique et l'inspection de l'Office de la sécurité des installations électriques.

#### Mécanique en CVC

1. Supprimer les exigences et l'équipement liés au chauffage et à la réfrigération pour les toilettes, permettre une ventilation naturelle de la pièce pour réduire au minimum l'accumulation de chaleur.
2. Supprimer les exigences et l'équipement liés au ventilateur d'extraction, permettre une ventilation naturelle pour réduire au minimum l'accumulation de chaleur.

#### Plomberie

1. Le bâtiment aura un réservoir à déchets scellé d'au moins 500 gallons, avec un robinet de purge solidement vissé et un tuyau d'aspiration, pouvant se raccorder au camion d'aspiration des déchets pour vider le conteneur à déchets. Le réservoir nécessitera un tuyau de mise à l'air libre de 4 po qui doit s'élever 2' au-dessus de la toiture.

#### Accès au site

2. La plus petite voie de circulation pour accéder au site mesure 11 pieds de large. Aucune nouvelle chaussée ni aucun nouveau chemin ne sont requis.

#### Exigences géotechniques

1. Tous les renseignements géotechniques et les trous de forage requis pour assurer une fondation convenable pour l'unité préfabriquée sont de la responsabilité de l'entrepreneur. L'entrepreneur assumera ce coût et tous les coûts associés à ce travail.

Aucun remplaçant présenté ne sera considéré à l'heure actuelle.

#### **RNF de St. Clair**

Les toilettes seront situées dans la zone existante du terrain de stationnement; l'emplacement final sur le site sera décidé et finalisé sur place avec le soumissionnaire gagnant.

Civil

1. Il n'y a aucun renseignement géotechnique actuellement disponible. Ajouter 300 mm de matériau granulaire « B » sous les 150 mm de matériau granulaire « A » et compacter le tout à 98 %. L'entrepreneur creusera jusqu'à une profondeur de 450 mm et remblaira avec le matériau granulaire compacté. Avant le remblai, une inspection du sous-sol sera requise; si l'on juge que la matière du sous-sol n'est pas convenable, des instructions de suivi seront données. Tout ajout à la portée du travail constituera un ajout au contrat et sera traité comme une condition du site.
2. L'entrepreneur est responsable de concevoir une fondation convenable pour soutenir ce bâtiment. L'entrepreneur assumera ces coûts et tous les coûts associés à ce travail.
3. Toute la construction et toutes les activités de construction doivent être limitées au littoral de la digue. Le cours d'eau doit être protégé de toute incidence des activités de construction en tout temps.
4. Tout remblayage supplémentaire ou enrochement requis pour consolider l'unité sur le littoral excédant ce qui a été précédemment inscrit dans les documents d'appel d'offres sera considéré comme un surplus en raison des conditions du site.
5. Remblayer sous l'unité préfabriquée conformément aux documents de l'appel d'offres pour s'assurer qu'il n'y a aucun vide et faire office de contrôle animalier.

#### Exigences supplémentaires en matière d'électricité

1. Utiliser un câble direct enfoui le long de la route existante et à travers l'aire de stationnement pour alimenter la toilette depuis le panneau électrique de la station de pompage existante. La route est faite de matériau granulaire.
2. Prévoir une longueur de 220 m entre les points de connexion de la distribution électrique.
3. Il convient de noter qu'il y a une capacité de réserve suffisante dans les panneaux existants pour un disjoncteur bipolaire de 40 ampères pour desservir les nouvelles toilettes. Changer la taille maximale de disjoncteur de 60 ampères précédemment inscrite à 40 ampères.
4. Organiser l'interruption du service d'Hydro pour permettre l'installation du disjoncteur dans le panneau électrique existant.
5. Fournir de nouveaux disjoncteurs pour combler les nouveaux besoins en matière d'alimentation.
6. Calculer les besoins d'alimentation pour la nouvelle unité préfabriquée et mesurer le système de distribution et les exigences de mise à terre.
7. Supprimer les exigences et l'équipement liés au chauffage et à la réfrigération pour les toilettes.
8. Supprimer les exigences et l'équipement liés au ventilateur d'extraction, permettre une ventilation naturelle de la pièce pour réduire au minimum l'accumulation de chaleur.
9. S'assurer que toute la distribution électrique respecte les plus récents codes en matière d'électricité et les exigences de l'Office de la sécurité des installations électriques.
10. Fournir et payer le permis électrique et l'inspection de l'Office de la sécurité des installations électriques.

#### Mécanique

1. Supprimer les exigences et l'équipement liés au chauffage et à la réfrigération pour les toilettes, permettre une ventilation naturelle pour réduire au minimum l'accumulation de chaleur.
2. Supprimer les exigences et l'équipement liés au ventilateur d'extraction, permettre une ventilation naturelle de la pièce pour réduire au minimum l'accumulation de chaleur.

#### Plomberie

1. Le bâtiment aura un réservoir à déchets scellé d'au moins 500 gallons, avec un robinet de purge solidement vissé et un tuyau d'aspiration, pouvant se raccorder au camion d'aspiration des

déchets pour vider le conteneur à déchets. Le réservoir nécessitera un tuyau de mise à l'air libre de 4 po qui doit s'élever 2 po au-dessus de la toiture.

#### Accès au site

2. La plus petite voie de circulation pour accéder au site mesure 12 pieds de large.

Aucune nouvelle route ni aucun nouveau chemin ne sont requis.

#### Exigences géotechniques

2. Tous les renseignements géotechniques et les trous de forage requis pour assurer une fondation convenable pour l'unité préfabriquée sont de la responsabilité de l'entrepreneur. L'entrepreneur assumera ce coût et tous les coûts associés à ce travail.

Aucun remplaçant présenté ne sera considéré à l'heure actuelle.

---